

# Dossier d'inscription administrative IPER - 2020/2021

## Etat civil

Nom : \_\_\_\_\_ Date nais. : \_\_\_\_\_ Nb enf. : \_\_\_\_\_  
Nom JF : \_\_\_\_\_ Lieu nais. : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Pays nais. : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_  
Qualité : \_\_\_\_\_ Sit. Familiale : \_\_\_\_\_  
N° INE (identifiant national étudiant) : \_\_\_\_\_

## Profession

Profession : \_\_\_\_\_  
Activité prof. : OUI  NON   
Quotité travail (temps plein ou partiel) : \_\_\_\_\_

## Adresse personnelle

N° et voie 1 : \_\_\_\_\_  
N° et voie 2 : \_\_\_\_\_  
Chez : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_

## Prise en charge formation [cocher la case]

- Prise en charge individuelle de la formation  
 Personne non salariée - Formation prise en charge par une structure ecclésiastique ou civile  
 Personne salariée - Formation prise en charge par employeur ou par dispositif de formation continue (ex : CPF, Transitions Pro...)

## Envoyeur (sauf financement individuel)

Société ou structure :

Au capital de (si la structure n'est pas une association) : \_\_\_\_\_  
Immatriculée au RCS (n° de SIRET) ou RNA (association) de : \_\_\_\_\_  
Sous le numéro : \_\_\_\_\_  
Adresse du siège : \_\_\_\_\_

Représenté par :

Fonction : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

## Facturation [à compléter si différent de l'envoyeur]

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Destinataire : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Baccalauréat ou équivalence			Académie
Année	Série	Etablissement	
_____	_____	_____	_____

Diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur		
Année	Diplôme obtenu	Etablissement / Académie
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Renseignements divers
<input type="checkbox"/> Je dispose d'un ordinateur ou je peux accéder à un ordinateur <input type="checkbox"/> je dispose d'une connexion internet

Acceptez-vous de recevoir des informations par mail :	Oui o	Non o
---	-------	-------

Pièces à joindre obligatoires
Photocopie de la carte d'identité ou du passeport Photos d'identité Photocopie de la carte de séjour ou du visa en règle Photocopie des diplômes Lettre de motivation Lettre d'envoi si envoi par une instance si DUFP

Les informations recueillies sur ce formulaire par l'AFPICL -UCLY font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants/stagiaires, à établir des statistiques pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et par le Rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale, les mutuelles étudiantes et le CROUS sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions . L'AFPICL-UCLY pourra être amenée à utiliser vos coordonnées après votre départ de l'établissement pour vous recontacter dans le cadre d'enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés. Les informations collectées lors de l'inscription serviront également à la réalisation de la Carte Universitaire Multiservices permettant notamment d'accéder aux salles de travail informatique et à la bibliothèque universitaire, aux restaurants CROUS, à l'impression de documents. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer par courrier à l'adresse suivante : AFPICL, 10 place des Archives, 69002 Lyon. Enfin certaines données personnelles fournies dans le présent dossier (nom, prénom, diplômes) peuvent par ailleurs alimenter le réseau des diplômés de l'UCLY.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2020-2021

**1- INSCRIPTION :** L'inscription à toute formation de l'UCLy vaut engagement pour une scolarité pendant un semestre ou une année complète. L'échelonnement du paiement ne dispense pas de la dette contractée vis-à-vis de l'établissement : cet engagement est une commande qui doit être entièrement honorée. Les étudiants doivent donc être à jour du paiement de leurs frais de scolarité pour pouvoir participer aux évaluations, et ce quel qu'en soit le type [oral, soutenance, écrit, contrôle continu, examen ...]. L'UCLy se réserve le droit d'interdire toute évaluation, et quelles qu'en soient les conséquences, à un étudiant qui serait en défaut de paiement de sa scolarité.

**2- TARIFS :** Tous les prix sont indiqués en euros taxes comprises. L'inscription à une formation comprend :

- des frais administratifs
- des frais d'inscription aux modules de formation [cours, sessions...]
- éventuellement, des frais pour des services optionnels

La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) à laquelle les étudiants en formation initiale sont assujettis n'est pas comprise dans le prix.

Les tarifs sont indiqués sur les livrets d'étude, le site internet des formations concernés et les factures.

**3- MODALITÉS DE PAIEMENT :** En cas de financement personnel, le règlement du prix de la formation a lieu obligatoirement dans les deux [2] mois qui suivent l'ouverture de la formation.

Le règlement du prix de la formation, peut être effectué par carte bancaire en une seule fois auprès du secrétariat ou en ligne ou par prélèvement ou virement, à l'ordre de «AFPICL». Un échéancier est mis en place pour les paiements en plusieurs fois en accord avec le secrétariat. Toute demande de modification de cet échéancier devra être adressée par mail au secrétariat de la formation.

Toute acceptation de modification donnera lieu à une réponse écrite.

### 4 – MODIFICATIONS, REPORT, ANNULATION DE LA PRESTATION DE FORMATION DU FAIT DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'équipe pédagogique se réserve le droit :

- de modifier le lieu de la formation, son déroulement et de façon mineure le contenu de son programme, ou de la reporter si les circonstances l'exigent

- de proposer en distanciel une formation prévue initialement en présentiel, si les circonstances l'exigent,
- d'annuler la formation en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant; en ce cas, un remboursement intégral des frais d'inscription déjà acquittés est opéré, sans dédommagement complémentaire ;
- de refuser toute inscription de la part d'un étudiant pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure, à la suite d'une procédure disciplinaire, un étudiant qui contredit les buts poursuivis par l'établissement ; l'exclusion se fait alors sans indemnité ni remboursement même partiel.

### 5- ANNULATION - ABANDON DU FAIT DE L'ÉTUDIANT

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription signé. Toute annulation ou abandon par l'étudiant doit être confirmée par un écrit (e-mail ou courrier) auprès du secrétariat et du directeur pédagogique dont il dépend éventuellement.

- En cas de désistement effectué moins de vingt et un (21) jours avant le début de la formation, ou après avoir suivi moins de 20% du volume horaire de la formation, l'UCLy se réserve le droit de facturer des frais de dossier afférents à la formation.
- Un étudiant ayant suivi 20% ou plus de la formation à laquelle il est inscrit devra acquitter la totalité du prix facturé.

Toutefois si l'abandon résulte d'un cas de force majeure dûment reconnu [chômage, déménagement, maladie grave] signalé par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais avec toutes les pièces justificatives, le paiement des frais de formation ne sera dû qu'au prorata temporis de la formation effectivement dispensée.

### Toute demande d'abandon d'études :

- entraîne la perte des droits afférents au statut d'étudiant de l'UCLy [cours, examens, bibliothèques, services de l'UCLy et du CROUS ...].
- ne peut être prise en compte qu'après la date de restitution des originaux de la carte d'étudiant, des originaux des certificats de scolarité et du quitus de la bibliothèque.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la Faculté de Théologie et des Sciences religieuses et m'engage à les respecter.

Fait à :  
Le

Signature :

**Autorisation de reproduction et de diffusion de photographies et vidéos comportant des personnages.**

L'article 9 du code civil donne aux individus le droit à la protection de leur image. Toute personne peut ainsi s'opposer à la diffusion et à l'utilisation de son image, si elle n'en a pas donné l'autorisation préalable.

Pour ce qui est des mineurs, l'autorisation préalable des tuteurs ou parents est obligatoire.

La loi n°70-643 du 17 juillet 1970 art.22 publié au Journal Officiel « Lois et Décrets » du 19 juillet 1970, protège l'image photographique des personnes, en exigeant leur autorisation avant diffusion. Le consentement des personnes photographiées dans un lieu privé est obligatoire. Dans un lieu public, l'autorisation est nécessaire pour les personnes photographiées en gros plan.

**oui**  **non** Je reconnais avoir accepté de servir de modèle à des prises de vues photographiques pour :

L'Université Catholique de Lyon (UCLy) / AFPICL  
10 place des Archives - 69288 LYON Cedex 02 | Tél : 04 72 32 50 12

**oui**  **non** J'autorise L'UCLy / AFPICL à reproduire ou diffuser la ou les photographies/vidéos me représentant, pour l'intégralité des usages suivants :

- Publication dans les revues, ouvrages ou journaux interne ou externe de l'UCLy
- Publication pour les supports de communication : plaquettes, publicités, affiches, articles presse, etc.
- Présentation en public lors de manifestations : salon, forum, portes ouvertes, etc.
- Publication sur les sites web de l'UCLy, intranet étudiants, intranet des personnels, site des écoles, facultés ou instituts, etc.
- Publication sur les réseaux sociaux
- Publication sur la plateforme iTunes Store [podcasts]
- Autre : à préciser :

Cette autorisation est valable à compter de ce jour.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies/vidéos ne devront porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'UCLy - Direction de la Communication, étant précisé que la révocation prendra effet dans les deux (2) mois qui suivent la date de réception de la lettre recommandée avec accusé de réception précitée. La présente autorisation est personnelle et incessible.

**oui**  **non** Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

**Charte de déontologie en matière d'emprunts, de citation et d'exploitation des sources d'informations**

Dans toute création ou production, l'utilisation des sources d'information doit respecter des règles de droit et d'éthique. Le respect du Code de la propriété industrielle et l'honnêteté interdisent que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli soi-même. Le plagiat est une faute grave, passible de sanctions disciplinaires, voire de poursuites pénales.

L'abondance des documents accessibles par voie électronique, dont le contenu est appropriable par un simple "copier-coller", renouvelle avec acuité la question de la bonne utilisation des sources bibliographiques. De fait, un nombre toujours plus grand de travaux sont réalisés sans un référencement correct des sources utilisées.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une politique de prévention du plagiat, reposant sur l'information et la formation, les établissements membres de l'université de Lyon demandent aux producteurs de documents (étudiants et personnels) de s'engager à bien distinguer, dans leurs productions, ce qui leur revient en propre de ce qu'ils ont emprunté à d'autres, en citant systématiquement les auteurs et leurs sources.

*Extrait de « Pour une politique universitaire de lutte contre le plagiat »,  
diaporama de Alain GAY – ISARA - coordinateur du GT-Plagiat de l'UdL, UCLy 2019*

**oui**  **non** Je m'engage à distinguer explicitement, dans mes travaux, ce que j'ai produit de ce que j'ai emprunté, et ce tout au long de mon activité au sein de l'Université de Lyon.

**NOM :**

**Prénom :**

Lu et approuvé	Fait le :	Signature
----------------	-----------	-----------